Abd Al-Malik Al-Juwaynî
(419-478 H. /1028-1085 J.C.)

petite **démonstration** que les **textes** de la **Bible** ont forcément subi des **modifications**

Révélations !

بسم الله الرحمن الرحيم

Petite démonstration que les textes de la Bible ont forcément subi des modifications

Par

Abd Al-Malik Al-Juwaynî

419-478 H. / 1028-1085 J.C

Traduction supervisée par l'équipe éditoriale des éditions Révélations !

De l'original en arabe :

شفاء الغليل في بيان ما وقع في التوراة والإنجيل من التبديل

Écrit par:

عبد الملك بن عبد الله بن يوسف الجويني

© Révélations ! 2021 – 1442

Tous droits de reproduction réservés

1ère édition

Contact : editionsrevelations@gmail.com

ISBN : 978-1-915302-01-4

Dépôt légal : 01/22

Préface de l'éditeur

Dans le cadre de notre série des répliques théologiques à travers l'histoire, nous proposons à notre lectorat un ouvrage très concis écrit par une des sommités de l'islam, le savant Abd Al-Malik Al-Juwaynî.

Comme il l'explique dans les dernières lignes, c'est volontairement qu'il s'est abstenu de développer davantage son exposé, se contentant des quelques exemples avancés et considérant qu'ils sont amplement suffisants pour prouver que la Torah et les évangiles ont nécessairement été falsifiées.

Pour ce faire, il aura continuellement recouru à un raisonnement logique. Condition indispensable pour convaincre ses contradicteurs. Posant les prémisses de son syllogisme avant d'exposer sa conclusion.

Nous concernant, nous avons ajouté des titres en gras pour distinguer chaque partie de l'épître, des notes de bas de page conséquentes dans le but d'apporter au lecteur des informations complémentaires qui, nous l'espérons, lui seront utiles, et aussi d'autres plus courtes pour clarifier certains points.

Biographie de l'auteur

Le grand imam, le shaykh des savants de l'école Shaféite, l'imam des deux mosquées sacrées (imâm al-haramaîn), Abu Al-Ma'âlî, Abd Al-Malik, dit Al-Juwaynî.

Il est né au début de l'année 419 de l'hégire (début de l'année 1028 de l'ère chrétienne). Il a étudié auprès de son père puis auprès de nombreux autres savants. Le grand savant Abu Sa'd As-Sam'ânî : C'était le plus grand des imams de son époque sans conteste. Tous les imams sont d'accord qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest. On n'a d'ailleurs jamais vu son pareil. C'est auprès de son père qu'il apprit la religion. A la mort de son père, il avait vingt ans. Il se mit à enseigner à sa place. Il se rendait fréquemment à l'école de Al-Bayhaqî (un des plus grands savants de l'école Shaféite). Il dépensait des biens qu'il détenait d'un héritage.

Lorsque des troubles apparurent en raison du fanatisme des partisans de deux écoles de jurisprudence, il fut forcé de quitter la ville de Naysabûr. Il alla à Al-Mu'askar, à Baghdâd, et accompagna un temps le ministre Abu Nasr Al-Kandarî avec lequel il voyagea. Avec lui, il

rencontra des grands savants auxquels il se frotta et engagea plusieurs controverses. Son nom commençait à circuler dans les assemblées. Il effectua son pèlerinage et durant environ quatre ans il enseigna la religion. Il délivrait aussi des fatwas (avis juridiques). Il synthétisa les avis émis par son école de jurisprudence. Il en fut ainsi jusqu'à ce qu'il retourne dans son pays après que la vague de fanatisme qui y sévissait prenne fin.

Il se mit à enseigner à l'école dite An-Nidhâmiyya à Nîsâbûr. La situation étant stable, il y demeura trois ans sans que personne ne vienne lui disputer le rôle d'enseignant principal. On lui laissait tout naturellement le soin d'assumer les postes d'imam pour présider les prières quotidiennes mais aussi les sermons du vendredi et l'enseignement ainsi que les séances d'exhortation le vendredi. Ces ouvrages commençaient à connaitre une certaine notoriété. Les plus grandes figures assistaient à ses cours ainsi que de nombreux étudiants. Plus de trois cent s'asseyaient régulièrement face à lui. Plusieurs imams se sont formés chez lui.

Al-Fayrûz Âbâdî dira de lui : Profitez de cet imam car c'est le vertueux de cette époque.

Adh-Dhahabî a dit de lui : Malgré sa grande intelligence, sa connaissance érudite de son école de

jurisprudence, et la force qui était la sienne dans les controverses, il ne connaissait pas les sciences du hadith comme le devrait un savant de son rang.

Il tiendra plusieurs positions théologiques contraires à l'orthodoxie. Au sujet de l'une d'entre elles, Adh-Dhahabî a dit : c'est une erreur due aux rationalistes. Les gens l'ont délaissé pour cette erreur. Abu Al-Qâsima même juré de ne plus lui parler. On l'a même expulsé un temps pour cela. Il se mit à l'écart et se consacra au culte de son seigneur et finit par se repentir - Et la louange en revient à Allah - D'ailleurs, sur la fin de sa vie, il reconnut que la véritable doctrine concernant les noms et attributs divins était celle des prédécesseurs.

Ghânim Al-Mûshîlî rapporte qu'il a dit : si c'était à refaire je ne m'occuperais pas d'étudier la scolastique ('ilm al-kalâm).

Il est mort le 25 du mois de Rabî' al-Âkhir de l'an 478 de l'hégire (20 août 1085).

Concernant les différentes recensions de l'ouvrage

Notre traduction a été effectuée en se référant principalement à l'édition publié en 2015 avec la recension de Ahmad ibn Muhammad ibn Ghânim Âl-Thânî. Il s'agit de la dernière recension effectuée selon nos connaissances. Ce chercheur s'est basé sur le même manuscrit que l'édition publiée par Dar Al-Machreq en 1968, M. Allard. Une troisième recension publiée à Ryad en 1978 par Ahmad Saqâ nous a aussi été utile. Et il a fallu, selon les cas, opter pour l'une ou l'autre de ces publications lorsque les retranscriptions présentaient des différences. Celles-ci avaient nécessairement une influence sur le sens du texte. Forte heureusement, ces divergences sont peu nombreuses, et le manuscrit, comme le remarque Âl-Thânî, est clair et lisible.

Dans un second temps, la préface de l'édition publiée par Dar Al-Machreq a attiré notre attention sur des questions qui méritent d'être clarifiées. Des allégations qui nous semblent évidemment fausses et qu'il convient de

réfuter. Pour ce faire, nous allons d'abord citer le texte en question pour ensuite, exposer nos remarques.

Selon l'auteur de la préface, M. Allard, qui reproduit les propos d'un orientaliste italien, l'étude d'Al-Juwaynî « a été écrite pour démontrer le caractère inauthentique des textes que les Juifs et les chrétiens de son époque tiennent pour inspirés. C'est donc la perspective d'une telle argumentation qui doit commander notre lecture des traités polémiques antérieurs à celui de Guwaynî ; et nous aurons à nous demander quelle est la position des auteurs, que nous avons énumérés plus haut, par rapport à l'authenticité des écritures judéo-chrétiennes.

En d'autres termes, c'est l'histoire de deux notions synonymes de *Tahrîf* et *Tabdîl* qui nous intéressent ici. Cette histoire a déjà été écrite par un spécialiste des ouvrages musulmans de controverse, Di Matteo. Il ressort de cette étude que les deux termes arabes cités plus haut peuvent avoir deux significations différentes : ou bien ils évoquent transformation et altération du sens des Écritures judéo-chrétiennes, ou bien ils visent une altération des textes eux-mêmes. Di Matteo montre alors que le premier sens est le seul qui, pendant longtemps, ait été admis par les musulmans. Bon nombre de textes anciens, tout en admettant le *tahrîf* affirment en effet l'authenticité des Écritures. Tabarî rapporte par exemple, dans son grand commentaire, un hadith qui, selon Ibn Abbass, fait dire au Prophète sa foi en la vérité des Livres

Saints. Un Juif s'approche de Mahomet et lui demande : « Crois-tu à la Thora qui est entre nos mains, et portes-tu témoignage qu'elle est la vérité divine ? » Et le Prophète répond : « Oui, bien sûr ! »

Cette conclusion de l'étude de Di Matteo est confirmée par les textes donc[1] nous avons parlé plus haut. Leurs auteurs manifestent la confiance qu'ils ont dans l'authenticité des Écritures judéo-chrétiennes par l'abondance des citations qu'ils y puisent. »

Fin de citation.

L'auteur de la préface attribuera à plusieurs théologiens musulmans leur « confiance qu'ils ont dans l'authenticité des Écritures judéo-chrétiennes », ce qui est loin d'être admis, mais finira, quelques paragraphes plus loin, par mettre en avant l'affirmation de Goldziher selon laquelle : « Ibn Hazm est le premier, qui a traité systématiquement du point central de la polémique islamique, la question de l'altération des textes. »

Puis, pour appuyer son argumentation, il dit : « Fritsch à son tour reprend la même affirmation ; pour lui l'accusation de *Tahrîf*, au sens d'altération des textes, n'est pas primitive : « Le premier qui ait systématiquement développé cette accusation (faite aux Juifs et aux chrétiens) est Ibn Hazm. »

[1] Ce mot est orthographié ainsi dans le texte publié. L'éditeur.

Il ressort de cette préface plusieurs points devant lesquels nous ne pouvons rester muets. Selon l'auteur de la préface :

1- Les musulmans croient que c'est uniquement le sens des Écritures judéo-chrétiennes qui a été altéré et non pas les textes eux-mêmes.

2- Tout en admettant que ces textes aient été altérés, ils en reconnaissent l'authenticité. Référence est faite à un hadith rapporté par Tabarî.

3- Tous les auteurs musulmans (jusqu'Ibn Hazm) « manifestent la confiance qu'ils ont dans l'authenticité des Écritures judéo-chrétiennes par l'abondance des citations qu'ils y puisent. »

4- Ibn Hazm serait le premier théologien à réfuter catégoriquement l'altération des sens des Écritures et des textes eux-mêmes.

Avant de réfuter les propos de l'auteur, il convient de rappeler un point essentiel du dogme islamique : Les musulmans ont pour foi que tous les livres antérieurs au coran qui ont été révélés aux prophètes sont bien une révélation venant de Dieu et qu'elle est la vérité venant de lui. C'est le cas de ceux cités par le coran comme la Torah, l'Évangile, les psaumes de David, les feuillets révélés à Abraham et Moïse. Tout cela est cité explicitement dans le coran. Il n'y a donc aucune ambiguïté pour les musulmans à reconnaitre l'authenticité de l'origine divine de ces livres. C'est même un pilier de la foi du musulman. Et il

n'est permis à aucun d'entre eux d'y déroger sous peine de s'exclure du cercle des croyants.

Voici deux versets qui mettent ces propos en évidence :

« ***Le Messager a cru en ce qui lui a été révélé de la part de son Seigneur, de même que les croyants, tous ont cru en Allah, en Ses anges, Ses Écritures et Ses Messagers.*** » (2 ; 285)

Les musulmans ont bien entendu foi à tous les livres révélés par le seigneur à ses prophètes, qu'il s'agit bien de la parole du seigneur qui contient la lumière et l'indication du droit chemin comme il est dit dans ce verset du coran :

« ***Nous avons, à la suite de ces prophètes, suscité Jésus fils de Marie qui confirma les enseignements de la Torah. Nous lui avons confié l'Évangile, bonne direction et lumière confirmant les préceptes de la Torah, guide et exhortation pour ceux qui craignent Allah.*** » (5 ;46).

Tabari explique : « C'est-à-dire pour confirmer que ce qui a été révélé à Moïse est bien la vérité, et que mettre en pratique ses préceptes, ceux qui n'ont pas été abrogés par l'Évangile, est une obligation. L'Évangile révélé à Jésus fils de Marie indique la bonne direction, c'est-à-dire qu'elle expose aux gens les lois divines de son époque qu'ils ignoraient. Et aussi une lumière, qui éclaire l'aveuglement de l'ignorance. L'Évangile confirme aussi tous les livres révélés antérieurement aux prophètes de chaque nation

pour mettre leurs préceptes en application. L'Évangile expose les lois agréées de Dieu pour ses serviteurs à l'époque de Jésus. C'est aussi une exhortation dans le sens où elle dissuade de commettre des forfaits que Dieu déteste pour les conduire à accomplir les actes qu'il aime et les alerter sur ce fait. »

Dans le même temps, il fait également partie du dogme islamique, que ces livres, suite à leur révélation, ont été falsifiés, tant dans leur sens que dans leur lettre, c'est-à-dire les textes eux-mêmes. Ceci est mentionné en plusieurs occurrences du coran. Nous en citons ici deux :

« ***Certains, parmi les juifs, détournent les mots de leur sens.*** » (4 ;46).

Tabari explique : ils changent le sens des mots et en donnent une autre interprétation. Selon Mujâhid, les mots dont il est question dans ce verset correspondent à la Torah. Ce même Mujâhid indique que les juifs ont modifié la Torah. D'autres exégètes ont rapporté cet avis.

« ***Mais ils ont ensuite rompu l'Alliance. Nous les avons donc maudits et avons endurci leurs cœurs. Ils détournent les mots de leur sens et tournent le dos à une partie des enseignements qu'ils ont reçus.*** » (5 ;13)

Tabari explique dans l'exégèse de ce verset : « Ils **falsifient** les propos de leur seigneur, ceux qu'Il a révélés

à leur prophète Moïse et la Torah que le seigneur lui a révélée. Ils la modifient, **ils écrivent de leurs mains des propos autres que ceux qui ont été révélés à leurs prophètes** pour ensuite dire aux gens ignorants : « Voici la parole de Dieu qu'il a révélé à son prophète Moïse, que la paix soit sur lui, et la Torah qu'il lui a révélée. »

Il en fut ainsi de l'époque de Moïse jusqu'au prophète Muhammad, paix et salut sur eux, mais Dieu a cité les premiers d'entre eux qui ont vécu à l'époque de Moïse puisque leurs descendants ont perpétué jusqu'à l'époque de Muhammad, paix et salut sur eux, leur pratique consistant à mentir et proférer des énormités concernant Dieu et sa religion, à rompre les engagements qu'il avait pris d'eux dans la Torah, comme il a été rapporté d'Ibn Abbass qui, concernant la signification du passage « ***Ils détournent les mots de leur sens*** » explique :

« c'est-à-dire qu'ils modifient les lois divines de la Torah et disent : Si Muhammad vous ordonne de faire ce qui correspond à vos pratiques alors acceptez-le, mais s'il vous enjoint autre chose alors prenez garde. »

Ibn Al-Jawzî, savant du 6e siècle de l'Hégire, dont l'exégèse reprend les citations des premiers exégètes de l'islam, ceux du premier siècle, dit :

« Concernant le passage ***Ils détournent les mots de leur sens,*** il y a trois exégèses chez les premiers savants de l'islam :

- Celle d'Ibn Abbass : ils ont changé les lois de la Torah.
- Celle de Muqâtil : ils ont changé la description de Muhammad, paix et salut sur lui.
- Celle de Az-Zujâj : ils lui ont donné une autre interprétation que celle qui était la sienne quand elle a été révélée. »

Comme on peut le constater, le premier verset prouve que le sens des Écritures a été modifié, le deuxième prouve que ce sont les textes eux-mêmes, qui l'ont été. Mais ce deuxième verset prouve également que l'allégation imputant à Ibn Hazm d'être le premier théologien à considérer que les textes mêmes des Écritures ont été falsifiés ne tient pas. Ibn Hazm a vécu entre les années 384 et 456de l'Hégire (994-1064 J.C.) alors que Tabari a vécu avant lui : 224- 310 de l'Hégire (839-923 J.C.)

Il nous faut même dire que ce sont les tout premiers compagnons et leurs successeurs, au premier siècle de l'islam, qui considéraient que les Écritures avaient été falsifiées dans leur sens et leurs lettres.

Voici ce que rapporte Ibn Kathir dans son exégèse de ce verset, sourate 3 no. 78 :

« ***Il en est parmi eux qui transforment certains versets en vous faisant croire qu'ils appartiennent aux Écritures alors qu'ils n'en font pas partie, affirmant que ces paroles***

émanent d'Allah alors qu'il n'en est rien, mentant sciemment sur Allah. »

Ibn Kathir explique :

« Le Très-Haut nous informe que certains juifs falsifient les paroles d'Allah en les interprétant faussement afin que les ignorants pensent que ces paroles ont cette signification dans les Écritures ou qu'elles appartiennent au livre de Dieu. Ils attribuent ces paroles à Dieu, mentant délibérément au sujet de leur seigneur.

Selon Qatâda, Ash-Sha'bî, Al-Hasan, Mujâhid et Ar-Rabî' ibn Anas[2], le passage du verset « ***qui transforment certains versets*** » signifie qu'ils altèrent et falsifient les paroles de Dieu.

Selon Bokhari, Ibn Abbass explique : ils les falsifient et en rajoutent. Et aucune créature n'est en mesure de

[2] Tous ces éminents exégètes font partie de la génération des successeurs, soit celle qui a étudié la religion auprès des compagnons du prophète, paix et salut sur lui, à l'exemple de Mujâhid qui rapporte : « J'ai passé en revue la totalité du coran devant Ibn Abbass. De la première à la dernière sourate. Je l'arrêtais sur chaque verset et l'interrogeais sur sa signification. » Quand on sait qu'Ibn Abbass est un de ceux qui a appris le coran directement de la bouche du prophète, paix et salut sur lui, et qu'il a recommandé à sa communauté de l'apprendre notamment auprès de lui, cela ne laisse point de doute sur la solidité de la transmission des préceptes de l'islam, et pour ce qui nous intéresse dans ce passage, le fait que les textes mêmes des Écritures ont effectivement été falsifiés, et c'est ce que tous les savants musulmans, depuis l'époque du prophète, paix et salut sur lui, considéraient comme tel. Les lignes suivantes vont le clarifier davantage. L'éditeur.

retrancher ne serait-ce qu'un mot d'un des livres divins, mais ils les altèrent et les interprètent faussement, leur attribuant un sens différent de celui qui est voulu initialement.

Selon Wahb ibn Munabbih, La Torah et l'Évangile que Dieu a révélé sont tels quels. Pas la moindre lettre en a été changée, mais ce sont eux qui les ont falsifiées et faussement interprétées, et **ont composé des livres par eux-mêmes** « ***affirmant que ces paroles émanent d'Allah alors qu'il n'en est rien*** ». Alors que les livres de Dieu, ils sont préservés de toute modification.

Si Wahb vise les Écritures que les gens du Livre détiennent eux-mêmes, alors il ne fait aucun doute qu'elles ont été altérées, modifiées et falsifiées, des paroles y ont été ajoutées et d'autres en furent retirées. Quant à la version arabe de ces Écritures, elle contient de grandes erreurs, de nombreux ajouts, des suppressions et de graves confusions. Les auteurs de ces traductions n'ont pas compris ces textes, tous autant qu'ils sont. En revanche, si Wahb parle des livres de Dieu qu'il détient auprès de lui, alors ces Livres sont effectivement préservés de toute modification. » [Vol.2 p. 207-208].

Dans son exégèse de ce même verset, Ibn Jawzî attribue à Ibn Qutayba (213-276 de l'Hégire ; 828-889 J.C.) l'explication de ce même passage : « **Ils modifient les versets en usant de falsifications et d'ajouts.** » Une

preuve de plus que bien avant Ibn Hazm, les savants de l'islam ont toujours eu cette même croyance concernant la falsification des Écritures.

Tabari, dans l'exégèse de ce même verset le reformule en ces termes : « Une partie des gens du Livre falsifient de leurs propres langues le livre de Dieu afin que vous croyiez que ceux qu'ils ont falsifiés font partie de sa révélation. Or, Allah fait savoir que ce qu'ils ont falsifié et inventé ne fait en rien partie de son livre qu'il a révélé à aucun de ses prophètes. Mais ce sont eux qui l'ont inventé, de leur propre initiative, pour mentir sur Dieu et sa religion. Ils attribuent sciemment des mensonges à Allah et témoignent faussement que ce sont ses paroles, **et insèrent dans le livre de Dieu ce qui n'en fait pas partie**. Tout cela pour obtenir le pouvoir et les vils biens de ce monde. »

Citons un autre verset, celui de la sourate 2 no 78-79 :

« ***Certains parmi eux, totalement illettrés, ne connaissent de l'Écriture que sa récitation qu'ils se contentent de répéter sans en comprendre la signification. Malheur donc à ceux qui, voulant en tirer un vil profit, composent les Écritures de leurs mains impies avant de les attribuer à Allah ! Malheur à eux pour ce que leurs mains ont écrit et malheur à eux pour ce qu'ils en tirent comme profit !*** »

Dans l'exégèse de ce verset, Tabari rapporte : Le malheur dont il est question dans ce verset (en arabe Wayl) correspond à une montagne en enfer. Ce verset a été révélé au sujet des Juifs qui ont falsifié la Torah en y ajoutant ce qu'ils souhaitaient et en y retranchant ce qu'ils répugnaient. Ils ont effacé le nom de Muhammad, paix et salut sur lui, de la Torah. C'est pour cette raison que Dieu s'est courroucé contre eux et a ôté une partie de la Torah puis a dit : « ***Malheur donc à ceux qui, voulant en tirer un vil profit, composent les Écritures de leurs mains*** »

À l'endroit de ce même verset, Ibn Kathir rapporte un récit d'Ibn Abbass qui a dit :

« Ô musulmans, comment pouvez-vous interroger les gens du Livre sur quoi que ce soit, alors que le Livre que vous lisez et qu'Allah a fait descendre sur son prophète est la plus récente des révélations divines, qui, de plus, vous est parvenue dans toute sa pureté et que rien ne l'a altéré ? En outre, Dieu vous a informé que les gens du Livre ont falsifié et modifié son Livre. Ils ont écrit de leurs propres mains le Livre puis ont prétendu qu'Il venait de Dieu afin d'en tirer un vil profit. Le savoir qui vous a été enseigné ne doit-il pas vous empêcher de les interroger ? Non, par Dieu, nous n'avons jamais vu l'un d'entre eux vous interroger sur ce qui vous a été révélé ! »

Ces propos sont également rapportés par Bokhari.

Pour ce qui est de l'argumentation de M. Allard, s'appuyant sur le hadith dans lequel prophète, paix et salut sur lui, reconnait que la Torah est la vérité, il est nécessaire de rappeler le verset à partir duquel Tabarî se réfère avant de citer le hadith qu'il rapporte. Le verset est celui de la sourate 5 no. 68 :

« ***Dis : « Gens du Livre ! Votre religion ne repose sur rien tant que vous ne vous conformez pas à la Torah, à l'Évangile et au Livre révélé par votre Seigneur. » Or, la Révélation que tu reçois de la part de ton Seigneur ne fait qu'aggraver la rébellion et l'impiété de bon nombre d'entre eux. Cesse donc de t'affliger pour ces mécréants.*** »

Tabarî explique le verset en le reformulant, avant de mentionner le hadith objet de notre remarque : « En s'adressant à Muhammad, paix et salut sur lui, Dieu lui demande d'aller trouver les gens du Livre qui se trouve sur le lieu de son émigration, à Médine, et de leur dire que leur religion à laquelle chacune des deux parties s'affilie, Moïse pour les Juifs et Jésus pour les chrétiens, ne repose sur rien tant qu'ils ne mettent pas en application ses préceptes ainsi que ceux apportés par Muhammad à travers le coran. Et donc, de croire en la véracité de son message et reconnaitre que tous ces prophètes et tous ces livres viennent de Dieu. En conséquence de quoi il ne convient pas de nier quoi que ce soit de ce que contiennent ces livres ni d'établir la moindre distinction entre ces prophètes en croyant en certains d'entre eux et en niant les

autres. En effet, nier un prophète revient à tous les renier puisque les livres révélés confirment les enseignements les uns des autres. En renier un revient à tous les renier.

Et conformément à ce que nous venons de dire, il a été rapporté ce récit :

Selon Ibn Abbass : Râfi' ibn Hâritha, Salâm ibn Mishkam, Malik ibn Sayf et Râfi' ibn Harimla sont venus voir le prophète et lui ont dit : *ô Muhammad, Ne prétends-tu pas être sur la confession d'Abraham et sa religion et croire en la Torah que nous détenons et atteste que c'est la vérité ?* Ce à quoi le prophète répondit : ***Bien sûr, mais vous y avez ajouté des choses et niés ce qu'elle contient et au sujet desquels il a été pris de vous un engagement. Vous avez dissimulé les propos qui vous ont été commandés de mettre en évidence aux gens. Aussi, je me désavoue de ce que vous avez inventé !*** Ils dirent : *Nous agissons selon les enseignements que nous détenons. Nous sommes sur la vérité et le droit chemin. Nous ne croyons pas en toi et ne te suivons pas .!* C'est alors que Dieu révéla ce verset :

« Dis : « Gens du Livre ! Votre religion ne repose sur rien tant que vous ne vous conformez pas à la Torah, à l'Évangile et au Livre révélé par votre Seigneur. » Or, la Révélation que tu reçois de la part de ton Seigneur ne fait qu'aggraver la rébellion et l'impiété de bon nombre d'entre eux. Cesse donc de t'affliger pour ces mécréants. »

Fin de citation de Tabari.

Il apparait donc clairement que le hadith auquel s'est référé l'orientaliste n'a pas été mentionné dans son intégralité. Et là n'est pas le lieu de déterminer quelles en sont les raisons ! Auquel cas il aurait été évident que personne ne peut soutenir que les musulmans ont pour foi que les Écritures judéo-chrétiennes ont été falsifiées uniquement dans le sens et non dans leurs lettres. Les versets et exégèses mentionnés prouvent qu'elles l'ont été tant dans leur sens que dans leurs lettres, c'est-à-dire les textes eux-mêmes. Nous avons cité suffisamment de textes du coran, des exégèses des premiers compagnons et de leurs successeurs à ce sujet.

Reste un dernier point relatif à l'allégation suivante :

« Tous les auteurs musulmans (jusqu'Ibn Hazm) « manifestent la confiance qu'ils ont dans l'authenticité des Écritures judéo-chrétiennes par l'abondance des citations qu'ils y puisent. » »

Il n'y a pas lieu de développer sur cette question, tous les théologiens musulmans qui ont écrit des répliques au christianisme font référence aux versets de la Bible uniquement pour démontrer à leurs contradicteurs les incohérences qu'ils y trouvent ou s'y réfèrent à titre de référence pour appuyer une argumentation logique, non théologique. Ils y reviennent à titre de prémisses avant d'en déduire une conclusion. Leur objectif est de mettre en

évidence une contradiction insoluble. Et il suffit de revenir aux ouvrages cités pour s'en rendre compte. Notons que certains polémistes chrétiens ont procédé de cette façon lors de leurs controverses avec des savants musulmans. Ils se référaient à des versets du coran sans pour autant avoir foi qu'il est d'origine divine, mais uniquement pour mettre en porte à faux leurs contradicteurs.

Introduction de l'auteur et la raison de la composition de l'ouvrage

Louanges à dieu qui a détourné le mal de l'ignorance des cœurs de ses alliés et orienté leurs clairvoyances vers la connaissance de ses sagesses qui ont émané de la bouche de ses prophètes bien guidés. Ceci alors que la mécréance était bien en place et les tentations du diable à leur comble. Que Dieu comble d'éloges auprès des anges sa meilleure créature, Muhammad, qui par ses arguments, a terrassé les rois de la rhétorique et les chevaliers de l'éloquence.

Ceci étant dit.

C'est une information de la plus grande certitude que le coran énonce clairement : les textes de la Thora et de l'évangile font mention de Muhammad, le maitre des messagers, que la paix soit sur lui[3]. C'est la raison pour

[3] Dans la sourate 7 verset 157 : « ***A ceux qui suivront le Messager, le prophète illettré*** [Le prophète Muhammad qui ne savait ni lire, ni écrire.], ***le prophète des nations, dont ils trouvent mention dans la Torah et l'Evangile, qui les incite à la vertu, leur défend le vice, leur autorise toute nourriture pure et leur interdit toute nourriture impure, et les soulage du fardeau et des carcans qui les accablaient*** [Les lois de la Torah notamment, dont la rigueur n'échappe à personne]. ***Bienheureux sont ceux qui croiront***

en lui, l'honoreront, le soutiendront et se laisseront guider par la lumière descendue sur lui. » » Dans l'exégèse de ce verset, Ibn Kathir rapporte : Ce verset fait référence à la description de Muhammad (r) dans les Ecritures des prophètes précédents. Ceux-ci annoncèrent la bonne nouvelle de son évènement et ordonnèrent à leurs nations de le suivre. Cette description, que connaissent parfaitement les docteurs de la loi, se trouve encore dans leurs Ecritures.

Ainsi, l'imam Ahmad rapporte, d'après Abu Sakhr Al-'Uqaylî, ce récit que ce dernier tient d'un bédouin : « Du vivant du messager d'Allah, j'avais conduit une chamelle laitière à Médine pour la vendre. Après avoir effectué la transaction, je me dis : Je vais voir cet homme [Muhammad] et entendre ce qu'il dit. Je le rencontrais, alors qu'il marchait, entouré d'Abu Bakr et Omar. Je les suivis donc. Ils se rendirent chez un juif qui récitait la Thora, étalée devant lui, se consolant ainsi de l'agonie de son fils, un jeune home d'une beauté remarquable. Le messager d'Allah lui dit : « Je te conjure, par celui qui a fait descendre la Thora, [de me dire la vérité]. Trouves-tu mentionné dans ton livre que voici ma description et l'annonce de mon avènement ? » L'homme hocha la tête en signe de dénégation. Mais à ce moment-là, son fils s'exclama : « Si, par celui qui a fait descendre la Thora ! Nous trouvons, dans nos Ecritures, ta description et l'annonce de ton avènement. Je témoigne donc qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que tu es le messager d'Allah. » Le prophète dit à ses compagnons : « Retirez votre frère à ce juif. » Puis, le prophète (rr) se chargea personnellement de fournir son linceul et d'accomplir la prière funèbre sur lui.

Une version concordante de ce hadith, bien fondée en soi, est rapportée dans le sahih Al-Bokhari par Anas (Fath Al-Bârî 3-259). [Ce hadith est également jugé authentique par Al-Albânî dans As-Silsilat As-Sahîha no.3269].

Ibn Jarîr relate que 'Atâ' ibn Yasâr affirme avoir rencontré Abdullah ibn 'Amr et lui avoir demandé : « Informe-moi de la description du messager d'Allah dans la Thora. » Il répondit : « Oui, par Allah ! Dans la Thora, il est décrit selon certains de ses traits mentionnés dans le coran « ***Prophète ! Nous t'avons envoyé aux hommes comme témoin, pour leur annoncer la bonne nouvelle et les mettre en garde***. » (33 ;45), et pour protéger ceux qui ne reçurent aucun Livre divin. Tu es mon serviteur et mon envoyé, et je t'ai

laquelle les savants musulmans soutiennent que ces textes ont subi des modifications. Mais les juifs et les chrétiens refusent cette assertion. Ils s'en défendent en recourant à des arguments qui sont à l'image d'un mirage dans une plaine qu'un assoiffé prend pour de l'eau. Mais quand il y parvient, il ne trouve absolument rien[4].

Nous allons mentionner ces arguments et l'insuffisance de leurs recherches des moyens nécessaires à mettre en œuvre pour prendre connaissance de la mention du prophète Muhammad, que la paix soit sur lui, dans leurs livres. Nous montrerons aussi qu'ils se reposent sur leurs maitres ignorants qui ont persisté à rester dans l'ignorance. Nous démontrerons également la possibilité

---

appelé Al-Mutawakkil, celui qui place sa confiance en Dieu. Il n'est ni dur, ni rude, ni braillard dans les marchés. Il ne rend pas le mal pour le mal, mais il excuse et pardonne. Dieu n'enlèvera pas son âme avant d'avoir redressé par lui la religion [d'Abraham] que les gens ont falsifiée, en l'amenant à dire : Il n'y a de divinité digne d'adoration que Dieu. Et il ouvrira, par son intermédiaire, des cœurs fermés, des oreilles sourdes, et des yeux aveugles. »

'Atâ' relate avoir ensuite rencontré Ka'b (un juif de Médine) et lui avoir posé la même question. La réponse de ce dernier fut, au mot près, identique à celle de Abdullah, à ceci près que Ka'b prononça certains termes dans son dialecte arabe. (Tabarî 13-164). (Tafsîr ibn Kathîr, vol.4 p. 179)

[4] L'auteur fait ce qu'on appelle un emprunt linguistique en reprenant les termes du verset suivant : « ***Quant aux œuvres des impies, elles sont à l'image d'un mirage dans une plaine qu'un assoiffé prend pour de l'eau. Mais quand il y parvient, il ne trouve absolument rien.*** » (24 ;39). Pratique très fréquente dans la littérature théologique. L'éditeur.

que ces textes aient été falsifiés et que juifs et chrétiens s'entendent pour soutenir que cette falsification a vraiment eu lieu. Le plus étonnant est qu'ils sont certains que ces textes ont été falsifiés, mais traitent d'insensé toute personne qui oserait affirmer que c'est seulement possible. Les deux parties ont argué que c'était impossible après avoir été d'avis que c'était vraiment arrivé. Voyez donc cette ignorance.

Ils ont dit : Pour affirmer que la Thora et l'évangile aient été falsifiés, il faut encore que cela soit possible. Et pour prouver que cela est possible, il faudrait pouvoir connaitre, après les avoir recensés, le nombre de la totalité des exemplaires dispersés dans toutes les contrées de la terre dont on connait l'immensité. Il faudrait aussi prouver que chaque personne des deux communautés, savants, dévots, pieux et pécheurs, soient unanimes et s'entendent sur un seul avis et une seule doctrine alors que leurs positions sont bien distinctes et s'opposent les unes aux autres.

Or, toutes ces catégories de personne comprennent des savants, des sages, des ascètes et des dévots. Ils n'ont pas pu se mettre d'accord pour changer les lois divines, corrompre leurs adorations, se fatiguer physiquement. Il n'est pas possible qu'ils aient pu amener les adeptes de leur communauté, qui eux auraient eu connaissance de

leur égarement, à supporter et patienter face à des adorations difficiles et pénibles qui pèsent plus que la décapitation. Tout en sachant que cela ne leur serait d'aucune utilité dans l'au-delà. Et qu'ils n'en espèrent aucune récompense le jour où ils seront présentés devant le seigneur qui connait toutes les choses cachées.

Comment peut-on concevoir que de telles énormités puissent émaner de gens dont votre propre livre, le coran, atteste qu'ils sont des chefs bien guidés, se conforment aux ordres du seigneur, qu'ils sont doués de patience et de certitude. Dieu dit : « ***Nous avons confié les Ecritures à Moïse - ne doute donc pas de ta rencontre avec lui - et Nous en avons fait un guide pour les fils d'Israël. Nous avons suscité parmi eux des chefs spirituels qui, conformément à Nos commandements, appelèrent leurs fidèles à Notre culte tant qu'ils firent preuve de constance et crurent fermement en Nos signes***. » [As-Sajda ;23/24].

De plus, certains exemplaires de la Thora sont entre les mains des juifs et d'autres entre celles des chrétiens. Or, tout le monde sait que les deux parties s'exècrent, que leurs avis et la finalité de leurs doctrines sont bien différents, et qu'aucune des deux ne se range à l'avis de l'autre.

Réplique de l'auteur
à ceux qui soutiennent qu'il est impossible que les textes aient pu être falsifiés

Une telle argumentation est nulle et non avenue pour quiconque en a l'expérience. J'y répondrais ainsi, et seul Dieu mène à la réussite :

La plupart des erreurs relatives aux savoirs sont dues au fait que des arguments sont considérés comme des vérités évidentes alors que leurs prémices n'ont pas été soumises à l'épreuve de la réflexion et d'une analyse précise pour en valider la teneur.

Nous allons donc mentionner les failles de cette argumentation et mettre en évidence à quel moment de la réflexion il y a eu méprise.

Nous disons donc :

La Thora qui se trouve de nos jours entre les mains des juifs a été écrite par Esdras le scribe ('Azar[5]) suite aux troubles qui les ont opposés à Nabuchodonosor (Bukht Nassr). Ce dernier tua la plupart d'entre eux à l'exception de quelques personnes qui survécurent, mais ces dernières sont sans importance particulière et restent insignifiantes au vu de leur nombre. Ce Nabuchodonosor (Bukht Nassar) prit leurs biens en tant que butin pour ses cavaliers et ses soldats. Il avait détruit leurs livres, car il ne

[5] Afin de mieux situé le personnage sur le plan historique mais aussi de confirmer les propos de l'auteur, Al-Juwaynî, stipulant que les chrétiens soutiennent que la Torah a été falsifié, nous reproduisons ici quelques lignes de ce qu'en dit le dictionnaire de la Bible p. 342 : ESDRAS : ce personnage est l'une des grandes figures de la communauté juive du retour après l'Exil. Descendant de déportés parmi ceux qui furent transplantés en Babylonie par Nabuchodonosor, Esdras appartient à une famille sacerdotale : de la lignée d'Eléazar, fils et premier successeur d'Aaron, selon la généalogie proposée par l'Ecriture. Pour sa connaissance de la Loi, il jouit en son temps d'une grande réputation, que lui a d'ailleurs conservé jusqu'au nôtre la tradition judéo-chrétienne. [Et quelques paragraphes plus loin ...] Esdras agit en ardent défenseur de la Loi donnée par Dieu à son peuple, telle que l'ont recueillie, colligée, méditée et probablement affinée dans sa formulation, les prêtres et docteurs d'Israël au cours de leur longues années d'Exil. De nombreux experts estiment qu'il prit lui-même une part importante dans l'harmonisation des traditions deutéronomiques et sacerdotale, dans la sélection et la présentation des textes juridiques, et plus généralement dans l'aménagement du Pentateuque en voie de fixation vers sa forme définitive, que retiendront en commun Samaritains et Juifs. [plus loin encore ...] Originellement inspiré de l'esprit d'Ezechiel, le prophète de l'Exil, les tendances que flatte l'exemple d'Esdras ont pu mener, sur interprétations abusives, à certaines attitudes formalistes telles que le Christ en dénonce en son temps (cf. Mathieu 23 ;1-36. Luc 18 ;9-14 etc.). Fin de citation.

se conformait pas à leurs lois religieuses et était convaincu que leurs pratiques étaient corrompues. Il érigea une statue dans leur temple et fit annoncer par un héraut que chacun se méfie de prononcer quoi que ce soit ayant un lien avec ces lois jusqu'à ce qu'il meurt. Il en fut ainsi durant une génération au point où ceux qui avaient été expulsés et avaient pu obtenir quelques feuillets du livre saint, se dirigeaient vers des grottes en usant de ruses, et profitant de l'inattention pour les lire en cachette.

Cet exemplaire a été écrit par Esdras ('Azar) cinq cent quarante-cinq ans avant l'arrivée de Jésus. Il n'y avait donc pas encore un seul chrétien sur terre. On peut donc en conclure qu'il était tout à fait envisageable qu'il y ait eu falsification durant cette période. Puisque comme nous l'avons souligné, personne n'était attaché à recenser le nombre exact d'exemplaires existant dans les différentes contrées du monde. Dans ce cas, la falsification ne dépend pas non plus de l'éventualité que les individus des deux camps se mettent d'accord sur une seule version. Ni que les exemplaires se trouvent en même temps entre les mains des juifs et des chrétiens, puisqu'ils ne sont parvenus à ces derniers qu'après avoir été falsifiés.

Celui qui a falsifié le texte ne peut être qu'une seule personne. C'est soi Esdras ('Azar), même s'ils le considèrent d'un rang trop élevé pour avoir agi ainsi, soit

le scribe qui a recopié le texte à partir de la copie de Esdras ('Azar). Il est tout à fait possible qu'il ait falsifié le texte, par avidité, pour que son pouvoir perdure. Une autre raison à cela est que personne ne soutient qu'il fut infaillible, ce qui l'aurait empêché de commettre des péchés petits ou grands.

Nous constatons de nos jours, comme nous le rapportons des récits anciens, que ceux qui sont accrochés à un objectif qu'ils aiment font tous leurs efforts pour l'obtenir. Ils y réfléchissent autant que faire se peut pour user de ruses les plus subtiles et les plus diverses. Ils ne se découragent pas ni ne baissent les bras jusqu'à ressentir qu'ils n'ont plus la force d'en faire plus. Il en est ainsi pour un objectif sans grande valeur. Mais que dire s'il s'agit du pouvoir. Lui qui est la cause de tant de troubles sur terre, du meurtre d'enfants et de proches, des familles divisées, des guerres éclatent entre leurs membres et de la miséricorde qui se transforme en dureté, et les liens de parenté en inimité.

De façon générale, l'amour du pouvoir amène son homme à voir la réalité des faits sous un prisme inversé. L'adage dit : *la dernière chose ôtée de la tête des véridiques est L'amour du pouvoir*. Les enfants d'Israël bénéficiaient pour leur part d'un grand pouvoir. Et quiconque a une connaissance globale de l'histoire du monde, et a suivi ses

histoires les plus étranges, sait que des gens bien plus illustres que Esdras ('Azar) ont été amenés, par amour du pouvoir, à agir de façon stupide, dénouant tous les liens qui les attachaient à la raison et la religion.

[La raison pour laquelle les juifs et les chrétiens sont d'accord pour affirmer que la Thora a bien été falsifiée,][6] c'est que certains exemplaires de la Thora qui sont entre leurs mains comportent des passages qui sont clairement mensongers. C'est pourquoi ils ont été contraints de se réfugier vers l'avis soutenant que le livre a effectivement été falsifié. Leur cas est semblable à l'adage : *Qui ne meurt pas jeune en bonne santé mourra vieux d'une maladie.*

La raison de leur divergence est que les chrétiens prétendent que les textes de la Thora témoignent de l'envoi de Jésus, que la paix soit sur lui, conformément à l'époque même à laquelle il est apparu. Et les exemplaires de la Thora qu'ils détiennent attestent de la véracité de leur prétention. Ils soutiennent également que les juifs ont falsifié leurs exemplaires de la Thora par entêtement, et pour éviter d'avoir à reconnaitre Jésus comme envoyé de dieu.

[6] Ce qui est entre crochets n'est pas inscrit dans le corpus du manuscrit, mais en marge. Que ce bout de phrase en fasse partie ou non ne change rien au sens même si en l'ajoutant il apporte plus de clarté. L'éditeur.

Quant aux juifs, ils prétendent que les chrétiens ont falsifié leurs exemplaires de la Thora et que Jésus ne viendra sur terre qu'à la fin de la septième période[7]. Et les exemplaires en leur possession attestent que ce qu'ils avancent est vrai.

Les deux parties sont donc d'accord pour affirmer que la Thora a bien été falsifiée. Chacune des deux accusant l'autre d'en être coupable[8].

---

[7] Il semblerait que soit fait ici référence à une croyance dite millénariste selon laquelle Jésus viendrait sur terre au bout de sept mille ans, juste avant la fin du monde. Selon ibn 'Abbass : les juifs ont dit : ce bas monde ne dure que sept mille ans. Le jour de la résurrection, les gens ne seront châtiés pour chaque mille ans du bas monde par un jour seulement dans l'au-delà. Ils ne seront pas châtiés plus que sept jours. Et Dieu révéla : « ***Les juifs prétendent qu'ils ne subiront le feu de l'Enfer qu'un nombre limité de jours. Dis-leur : « En avez-vous reçu l'engagement d'Allah - auquel cas Allah ne saurait manquer à Son engagement - ou bien attribuez-vous à Allah ce dont vous n'avez aucune connaissance ? Bien au contraire, quiconque, cerné par ses péchés, tombe dans l'impiété est voué au feu de l'Enfer où il demeurera pour l'éternité. »*** [Al-Baqara ;80/81]. Dieu les a donc informés que la rétribution en bien ou en mal serait éternelle. D'autres exégèses mentionnent que les juifs ont prétendu qu'ils ne seraient châtiés que quarante jours. D'autres ajoutent que cette période correspond à celle durant laquelle ils adorèrent le veau. C'est ce qui est rapporté dans les exégèses de Tabarî et Ibn Kathîr. Cf. al-ahâdith al-mukhtara de Diya al-Maqdissi, Musnad ibn 'Abbass hadith 37. L'éditeur.

[8] Littéralement : Chaque partie passant la corde au cou de l'autre. L'éditeur.

Comparaison entre les versions des exemplaires de la Thora
que détiennent les juifs et les chrétiens

Nous allons de notre côté, montrer les erreurs des exemplaires de la Thora que possèdent les deux parties[9]. Nous disons donc :

Les exemplaires de la Thora que possèdent les juifs mentionnent qu'Adam, que la paix soit sur lui, engendra Seth à l'âge de 130 ans. Dans celles des chrétiens, il l'eut à 230 ans[10].

Dans la Thora des juifs, lorsque Seth eut 600 ans, il engendra Enoch. Dans celle des chrétiens, c'est à 700 ans.

---

[9] Le lecteur remarquera, dans cet ouvrage et dans d'autres, que les savants musulmans disposaient à leurs époques respectives, des versions de la Bible qui comportaient les contradictions qu'ils énoncent. Or, on peut constater que dans les versions présentes à notre époque, les contradictions en question ne sont plus. Certaines d'entre celles qui étaient entre leurs mains n'acceptent pas d'être mises sur le compte d'une traduction défaillante, comme lorsqu'il s'agit de chiffres. Ces différences sont rapportées par de nombreux savants musulmans de différentes époques et de contrées bien éloignées. Elles furent l'objet de nombreuses polémiques. Ce sujet, bien qu'il le mérite, ne peut être développés davantage ici.

[10] Genèse chapitre 5 ; 1-32. L'éditeur.

Dans la Thora des juifs, quand Enoch eut 90 ans, il engendra Kénan. Dans celle des chrétiens, il avait 190 ans.

Dans la Thora des juifs, quand Kénan eut 70 ans, il engendra Mahalalel. Dans celle des chrétiens, il avait 170 ans.

Dans la Thora des juifs, lorsque Mahalalel eut 65 ans, il engendra Jered. Et dans celle des chrétiens, il avait 160 ans.

Les exemplaires que détiennent les deux parties s'accordent à donner le même âge à Jered lorsqu'il engendra Hénoch.

Dans la Thora des juifs, lorsqu'Hénoch eut 65 ans, il engendra Mathusalem. Et dans celle des chrétiens, il avait 165 ans.

Les exemplaires que détiennent les deux parties s'accordent à donner le même âge à Mathusalem lorsqu'il engendra Lamek. Et à Lamek quand il engendra Noé. Et à Noé quand il engendra Sem. Mathusalem avait 187 ans à la naissance de Lamek. Lamek en avait 182 à la naissance de Noé. Lamek et Noé vécurent en commun 595 ans. À la naissance de Sem, Noé avait 500 ans.

Les exemplaires des deux parties s'accordent également à donner l'âge de 100 ans à Sem lorsqu'il engendra Arpakshad[11].

Cependant, les anciens livres des chrétiens transmis par les apôtres contredisent tous ces points.

Arpakshad vécut 35 ans puis donna naissance à Shélah. Il vécut 403 ans après la naissance de son fils.

Dans la Thora des juifs, Shélah avait trente ans quand il engendra Eber. Il y est dit que Shélah vécut en tout 433 ans. Dans celle des chrétiens, Shélah avait 130 ans quand il engendra Eber. Et il vécut en tout 460 ans.

Dans la Thora des juifs, lorsqu'Eber eut 34 ans, il engendra Péleg. Et dans celle des chrétiens, il avait 134 ans.

Dans la Thora des juifs, lorsque Péleg eut 30 ans, il engendra Réou. Et dans celle des chrétiens, il avait 130 ans.

Dans la Thora des juifs, lorsque Réou eut 32 ans, il engendra Seroug. Et dans celle des chrétiens, il avait 132 ans.

[11] Pour les lignes qui suivent : Genèse chapitre 11 ; 10-26. L'éditeur.

Dans la Thora des juifs, lorsque Seroug eut 30 ans, il engendra Nahor. Et dans celle des chrétiens, il avait 130 ans.

Dans la Thora des juifs, lorsque Nahor eut 29 ans, il engendra Terah. Et dans celle des chrétiens, il avait 79 ans.

Terah est le père de Abraham. Il l'eut à 70 ans selon les termes de la Thora[12].

Regardez-donc les différences exécrables et si étranges entre les exemplaires de la Thora que détient chacun de ces deux groupes. Pourtant, ces divergences ne concernent pas des points qui relèvent de l'avis des savants susceptibles d'être l'objet d'interprétations diverses. Mais chacune des deux parties prétend que la Thora qu'elle a entre les mains est bien celle qui a été révélée à Moïse, que la paix soit sur lui. C'est là le sens même de la falsification et de l'altération.

Quant à la Thora des Samaritains[13], elle présente des différences avec les exemplaires de toutes les autres

---

[12] Le coran nomme le père d'Abraham Azar dans la sourate les bestiaux (al-an'âm) verset 74 : « ***Et lorsqu'Abraham dit à son père Azar prends-tu des statues pour divinité ? Je constate que toi et ton peuple êtes dans un égarement évident.*** »

[13] Les Samaritains : Le *Dictionnaire de la bible* p.1238 nous dit, en substance, à leur sujet : Nom donné à la population de Samarie après la chute de la ville : Sargon 2 en avait déporté la majorité des habitants et y avait installé

parties. D'ailleurs, si on se contentait de citer uniquement leur Thora, ce serait une preuve suffisamment solide pour quiconque voudrait démontrer que la Thora a bien été falsifiée[14].

---

des colons venus des provinces assyriennes... Les inévitables croisements avec ceux qui avaient échappé à la déportation formèrent un peuple très hétérogène, véritable nation au sein du peuple d'Israël post exilique, et où proliférèrent les cultes païens importés par les colons. Pourtant, on vit alors le roi d'Assyrie, sur la demande de ses colons, envoyer à Samarie un des prêtres israélites déportés pour que le culte de Yahvé soit remis en honneur. Les Samaritains se mirent alors à adorer Yahvé tout en conservant les idoles, si bien que ce syncrétisme rejaillit sur ce qui restait des populations autochtones... Pour un juif, le mot Samaritain équivalait à « païen », voire à « posséder du démon » ou « suppôt de Satan », comme en témoigne l'injure faite à Jésus par les Juifs (cf. Jean 8 ;48) ... De nos jours, la petite communauté Samaritaine de Naplouse, au pied du mont Garizim, continue à attendre le Messie et à immoler chaque année l'agneau pascal. La synagogue conserve un manuscrit en caractère hébraïque, dit le Pentateuque Samaritain : ils ne reconnaissent pas d'autre livre de la Bible.

[14] Dans le dictionnaire de la bible (p.1085), il est dit concernant le Pentateuque : Il désigne l'ensemble des cinq premiers livres de la bible – Genèse, Exode, Lévitique, Nombres et Deutéronome - ... La tradition juive a ainsi désigné ces livres sous le nom d'ensemble de Tora, Loi, ou Loi de Moïse, et l'a considéré comme l'œuvre de Moïse lui-même. Par a suite, on a constaté que beaucoup de textes législatifs n'étaient pas encore observés du temps de Moïse et même après lui, et donc que ces livres contenaient des passages importants qui avaient été écrits postérieurement.

Les évangiles
et ceux qui les ont rapportés

Nous allons aborder le cas des évangiles et de ceux qui les ont rapportés. Et Dieu nous aidera contre eux.

En ne prenant pas soin de préserver le texte qu'ils ont transmis, ils ont commis une énorme erreur qu'aucun homme sensé ne peut espérer corriger. La raison qui les a menés à cette erreur est qu'ils ont oublié par inattention de faire le nécessaire pour préserver les évangiles. Et ce, alors qu'ils auraient dû s'empresser de le faire, surtout à des époques propices à la falsification et à l'oubli de textes qui étaient transmis oralement.

Mathieu a dit clairement dans son évangile qu'il l'a écrite neuf ans après que Jésus soit élevé au ciel, que la paix soit sur lui. Quant à Jean, il dit lui aussi textuellement dans son évangile qu'il a réuni le texte trente années et quelques après que Jésus soit élevé au ciel, que la paix soit

sur lui. Il en est de même pour Marc. Dans son évangile, il stipule clairement qu'il l'a rassemblé douze ans après l'élévation de Jésus, que la paix soit sur lui. Pareil pour Luc qui dit l'avoir écrite vingt-deux ans après, mais d'autres ont dit vingt ans après.

Il est donc clair au vu des textes mêmes des évangiles qu'elles ont été écrites plusieurs années après l'élévation de Jésus. Et c'est de là qu'est venue l'erreur qu'aucun moyen ne permet d'éviter. Plus encore, qui tente de ruser en usant de son imagination pour arriver à son objectif se sent impuissant et incapable de l'atteindre. Et nous allons remédier à cela, en mentionnant les erreurs qu'ils ont commises en transmettant les évangiles. « ***Et Dieu donnera la victoire à qui s'efforce de faire triompher sa religion. Il est fort et puissant.*** » [al-Hajj ;40].

La généalogie de Joseph le charpentier dans les évangiles de Mathieu et Luc et la divergence entre les deux

Mathieu a mentionné dans son évangile la généalogie de Joseph le charpentier comme nous le reproduisons ici :

Joseph fils de Jacob, fils de Matthan, fils d'Eleazar, fils d'Eliud, fils d'Akhim, fils de Sadok, fils d'Azor, fils d'Eliakim, fils d'Abioud, fils de Zorobabel, fils de Salathiel, fils de Jechonias, fils de Josias, fils d'Amon, fils de Manassé, fils d'Ezechias, fils d'Achaz, fils de Joatham[15], fils de Joram, fils de Josaphat, fils d'Asa, fils d'Abia, fils de Roboam, fils de Salomon, fils de David, fils de Jessé, fils de Jobed, fils de Booz, fils de Salmon, fils de Naason, fils d'Aminadab, fils d'Aram, fils d'Esrom, fils de Pharès, fils de Juda, fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Araham.

[15] Mathieu 1 ; 9 : il est fait mention de Ozias, Joatham est le fils de Ozias qui est le fils de Joram. Ozias est un nom qui ne figure donc pas dans les évangiles entre les mains de l'auteur à son époque. Mais ce nom est présent dans un autre manuscrit L'éditeur.

Il dit ensuite que quatorze générations séparent Abraham de David. Et que quatorze générations encore séparent David de la captivité de Babylone. Et qu'encore quatorze générations séparent la captivité de Babylone à Jésus. Aussi, en parlant de captivité de Babylone, il veut désigner Jéchonias. Puisque lui et ses frères sont nés durant cette période.

Avant de discuter son erreur concernant la généalogie, voyons d'abord son erreur de calcul des générations. Il avance que quatorze générations séparent la captivité de Babylone de Jésus. C'est là qu'il se trompe dans ses comptes, car il est impossible que plus de treize générations séparent ces deux époques. C'est indiscutable. On ne peut se défendre d'une erreur de calcul. Car on sait avec certitude que c'est une erreur. Et la généalogie qu'on a rapportée de lui plus haut en témoigne[16].

Mais les exégètes de l'évangile de Mathieu lui ont trouvé une excuse pour justifier son erreur. Ils ont dit qu'il a ôté de la généalogie de Joseph plusieurs ascendants

[16] Chacun pourra compter dans la généalogie citée quelques lignes plus haut, le nombre de personnes qui sépare Joseph le charpentier de Jéchonias puisque cela correspond aux générations séparant Jésus de la captivité de Babylone. Joseph est accusé par les juifs d'être le géniteur de Jésus. Jéchonias est celui qui naquit durant la captivité de Babylone. L'éditeur.

pécheurs. Il ne les a pas mentionnés, mais les a éludés eu égard à leurs péchés.

Mais cela n'est pas vrai. Ça aurait pu l'être s'il avait dit que quatorze générations séparent la captivité de Babylone de Jacob. Car trente-neuf ascendants les séparent. Or, trois est le plus petit nombre pluriel (en arabe)[17] et les exégètes ont bien dit que Mathieu avait éludé les noms de plusieurs ascendants. Ce qui ramène le chiffre à quatorze ascendants en tenant compte de ce que Mathieu a mentionné et de ce qu'il a éludé.

Abstraction faite de cela, on pourrait déjà refuser les excuses des exégètes puisque Mathieu dit clairement qu'il y a quatorze générations entre la captivité de Babylone et Jésus. Or, on en compte treize. Son erreur apparait donc clairement tant dans ses calculs que dans la généalogie mentionnée.

Quant à son erreur de calcul, elle est due au fait qu'il s'est limité à prendre en considération uniquement les noms qu'il a mentionnés. Et il n'a mentionné les noms que de treize générations. Mais si on ajoute ceux qu'il a éludés, qui seraient au minimum trois selon ses dires, on compterait seize ascendants entre la captivité de Babylone et Jésus.

[17] On compte trois parents par génération et le calcul se fait 13*3= 39.

Quant à son erreur relative à la mention des ascendants de Joseph, si seulement je pouvais savoir ce qui lui est passé par la tête pour citer Jésus et Joseph comme ascendants de Joseph ! Puisqu'il dit que quatorze générations séparent la captivité de Babylone de Jésus. Et par génération, il désigne un ascendant. Ce qui signifie nécessairement que Jésus et Joseph font partie des ascendants. Or, Joseph ne peut être l'ascendant de lui-même. Regardez donc ces propos qui sont tout sauf justes.

L'analyse que nous venons d'exposer, et l'erreur de Mathieu qui en ressort obligatoirement, n'est rien en comparaison à ce que nous allons nous attacher à démontrer maintenant le concernant lui et son compagnon Lucas. En effet, ils tiennent des positions différentes l'une de l'autre qui expriment chacune l'erreur de l'un des deux ou même des deux. Le plus étonnant c'est que chacun prétend que ce qu'il a entendu et consigné dans son évangile, et ce qu'il a dit à l'oral, il ne l'a fait qu'après que soit descendu à lui le Saint-Esprit. Ce qui implique qu'il est immunisé contre l'erreur dans ses paroles et ses gestes.

Je vais donc maintenant te citer des propos insensés qui relèvent de l'aporie[18]. Et nous sollicitons l'aide dieu.

[18] Une aporie est une contradiction insoluble dans un raisonnement. Cf. cnrtl.

Voici la généalogie de Joseph telle que Lucas l'a mentionnée dans son évangile :

Joseph fils de Matthattias, fils d'Amos, fils de Nakor, fils d'Esli, fils de Naggai, fils de Maath, fils de Mattatias, fils de Semein, fils de Joseph, fils de Joda, fils de Joanom, fils de Réa, fils Zorobabel, fils de Salathiel, fils de Néri, fils de Melcji, fils d'Addi, fils de Kosam, fils d'Elmadam, fils d'Er, fils de Jesus, fils d'Eliezer, fils de Jorim, fils de Mathat, fils de Levi, fils de Siméon, fils de Juda, fils de Joseph, fils de Jonam, fils d'Eliakim, fils de Méléa, fils de Menna, fils de Mathata, fils de Natan, fils de David, fils d'Isaï, fils de Jobed, fils de Booz, fils de Selmon, fils de Naason, fils d'Aminadab, fils d'Aram, fils de Boram, fils de Hesron, fils de Pharès, fils de Juda, fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham, fils de Thara, fils de Nachor, fils de Sérouch, fils de Ragan, fils de Phalec, fils de Eber, fils de Sala, fils de Kainam, fils d'Arphaxad, fils de Sem, fils de Noé, fils de Lamech, fils de Mathousala, fils d'Enoch, fils de Iaret, fils de Maleléel, fils de Kainan, fils d'Enos, fils de Seth, fils d'Adam, que la paix soit sur lui.

C'est ainsi que Lucas a mentionné la généalogie de Joseph dans son évangile. Il a cité tous les ascendants de Joseph jusqu'Adam l'un après l'autre. Or, tu as pu entendre précédemment la généalogie de ce même personnage par son compagnon Mathieu. Et tu peux

constater les différences qui les opposent. En conséquence, si Mathieu et Lucas sont tous les deux véridiques, cela signifie que Joseph a deux pères qui auraient mis sa mère enceinte. Et de même pour chacun de ses ascendants. Mais s'ils mentent, il nous est permis d'avancer qu'il est possible que les deux aient pu falsifier leur évangile. Que ce soit volontairement ou par inattention d'ailleurs. En tout cas, on ne peut plus avoir confiance en ce qu'ils nous ont transmis bien qu'ils aient pu avoir la conviction que c'était la vérité.

Ensuite, comment le mensonge pourrait-il émaner de ces personnes alors que la doctrine chrétienne les concernant stipule qu'ils sont immunisés contre l'erreur par le Saint-Esprit quand il est descendu sur eux. Et si l'un des deux est véridique et l'autre menteur, cela nous ramène à la situation ou nous les supposions tous les deux menteurs.

Pour autant, un exégète des évangiles a pris leur défense en disant : En fait, chaque ascendant de Joseph avait deux noms qui étaient synonymes. Chacun a mentionné un nom différent que celui mentionné par son compagnon[19]. Mais ces propos n'ont aucun sens et ne

[19] L'auteur de la recension, Ahmad Âl Thânî, dit à cet endroit : « Les chrétiens ont émis des avis divergents concernant la façon dont il fallait concilier ces deux généalogies et leurs propositions s'opposent les unes aux

méritent même pas qu'on leur prête l'oreille. La meilleure résolution à prendre consiste à s'abstenir d'y répondre. Sollicitons plutôt la capacité de compréhension de qui dispose d'une raison. Il pourra l'utiliser à bon escient pour se rendre compte à quel point cette défense est bien loin d'être pertinente ni juste. Plus encore, il faut cesser de s'étonner de ces gens qui se reposent sur de telles aberrations qui leur passent par la tête.

Un évènement semblable à celui-ci existe-t-il en ce monde ? Un fait historique ou autre témoignage consigné dans les chroniques ou les anciens livres des juifs auraient-ils pu contribuer à les aider ? Que de textes divergents autres que la généalogie de Joseph trouve-t-on dans les évangiles et qu'il n'est pas possible de concilier.

Je vais maintenant mentionner ces textes, l'un après l'autre, en clarifiant en quoi ils sont différents, et pourquoi il est impossible d'en concilier les sens. Je dis donc, et seul Dieu mène à la réussite :

---

autres. Certains affirment que Mathieu avait pour but de mentionner les héritiers légaux du trône de David alors que Luc a cité ses véritables ascendants. D'autres ont soutenu que l'un des deux arbres généalogiques était celui de Joseph et l'autre celui de la famille de Marie. Enfin, d'autres ont dit que chacun des ascendants de Joseph avait deux noms. Or, toutes ces assertions ne se fondent sur aucune preuve. Ce ne sont que de faibles tentatives de concilier des faits contradictoires. » Fin de citation. Cf. p.60.

L'histoire du chant du coq

Le premier texte que nous allons traiter est mentionné par Marc dans son évangile ou il dit clairement que Jésus, que la paix soit sur lui, dit à Pierre la nuit où, selon ce que pensent les chrétiens, il fut crucifié[20] :

[20] Il est bienvenu de rappeler ici la croyance des musulmans au sujet de cette question : Dans le coran, il est dit : « ***Nous les avons aussi maudits parce qu'ils ont rejeté la foi, inventé contre Marie une infâme calomnie et prétendu avoir tué le Messie, Jésus fils de Marie, le Messager d'Allah. Or, ils ne l'ont ni tué, ni crucifié, mais ils ont vu un homme à qui on avait donné l'apparence de Jésus. Tous ceux qui se sont opposés à ce sujet sont en réalité dans l'incertitude la plus totale, formulant de simples suppositions. Ils ne sont pas certains que c'est lui qu'ils ont tué, mais Allah l'a élevé vers Lui. Allah est Tout-Puissant et infiniment Sage.*** » (4 ;157). Dans son exégèse (vol.3 p.24), Ibn Kathîr rapporte : Tel est le sens apparent de ce verset : ils ont accusé Marie et son fils, Jésus, des pires crimes, elle étant, selon eux, une fornicatrice, et lui étant le fruit de cet acte abominable. Certains ont même précisé qu'elle commit cet acte pendant ses menstrues. Qu'ils soient chassés de la miséricorde divine jusqu'au jour de la résurrection. Et ils ont dit : « Nous avons vraiment tué Jésus Christ, fils de Marie, le messager de Dieu. » celui qui se proclame comme tel. Ils le nommèrent ainsi par moquerie, à l »'image des polythéistes de la Mecque qui dirent en s'adressant à Muhammad : « ***Ô toi sur qui on a fait descendre le coran, tu es certainement fou !***» (15 ;6).
Lorsque Dieu suscita aux juifs Jésus fils de Marie, accompagné de preuves évidentes et porteurs du message de vérité, ceux-ci le jalousèrent et lui envièrent la mission que Dieu lui avait confiée et les miracles prodigieux qu'il lui avait permis de réaliser. Ainsi, Jésus, par la volonté Dieu, guérissait

les aveugles-nés, les lépreux, et ressuscitait les morts. Il formait, à l'aide d'argile, un corps d'oiseau qui, par la volonté de Dieu, lorsqu'il soufflait en lui, devenait vivant et s'envolait sous les yeux des gens. Et Dieu l'honora en lui permettant de réaliser d'autres miracles. Mais en dépit de tout cela, les juifs le traitèrent de menteurs, s'opposèrent à lui, et le persécutèrent par tous les moyens possibles, l'obligeant à voyager sans cesse, lui et sa mère. Mais cela ne leur suffisait pas. Ils se rendirent auprès du roi de Damas, un idolâtre qui adorait les astres, et l'informèrent qu'un homme, à Jérusalem, fomentait la dissension, égarait les gens, et montait ses sujets contre lui. Furieux, le roi adressa un message au gouverneur de Jérusalem, le sommant de se saisir de l'homme en question et de le crucifier en plaçant sur sa tête une couronne d'épines. Les gens seraient ainsi préservés de son mal. L'ordre écrit du roi lui étant parvenu, le gouverneur de Jérusalem s'exécuta. Accompagné d'un groupe de juifs, il se rendit dans la maison où se trouvait Jésus avec ses disciples. Selon certains, ils étaient au nombre de douze ou treize. Selon d'autres, ils étaient dix-sept hommes. Cet évènement eut lieu dans la nuit du vendredi au samedi. Encerclé, conscient que ces hommes allaient investir la maison, à moins qu'il ne sorte lui-même vers eux, il dit à ses disciples : « Lequel d'entre vous veut prendre mon apparence afin d'être en ma compagnie au paradis ? » Un jeune homme se proposa mais on aurait dit que Jésus le trouvait trop jeune pour cela. Il réitéra sa demande une deuxième, puis une troisième fois, mais à chaque fois, seul ce jeune homme se porta volontaire. Il lui dit finalement : « Ce sera donc toi. » Dieu donna l'apparence de Jésus au jeune homme qui lui ressembla tout à fait. Une lucarne fut ensuite ouverte au plafond, et Jésus fut gagné par le sommeil, avant d'être élevé au ciel dans cet état [à travers cette lucarne]. Dieu dit à ce sujet : « ***Jésus ! Je vais te reprendre à la terre*** [ou : ***te plonger dans un profond sommeil.***]***, t'élever auprès de Moi*** ... » (3 ;55).

Après l'ascension de Jésus, les apôtres quittèrent la maison. A la vue de ce jeune homme qu'ils prirent pour Jésus, les gens se saisirent de lui dans la nuit, et le crucifièrent en plaçant sur sa tête une couronne d'épines. Les juifs se vantèrent alors d'avoir été à l'origine de la crucifixion de Jésus. Les chrétiens, par ignorance et faiblesse d'esprit, les crurent, à l'exception des disciples de Jésus qui, se trouvant avec lui dans la maison, furent témoins de son élévation au ciel. Quant aux autres chrétiens, ils furent, comme les juifs,

persuadés que le crucifié n'était autre que Jésus fils de Marie. Ils relatent même que Marie s'assit, en pleurs, sous le crucifié. Certains prétendent même que ce dernier lui parla, mais Dieu en est mieux informé que quiconque. Par ces évènements, Dieu mit donc à l'épreuve ses serviteurs pour une raison pleine de sagesse.

D'ailleurs, Dieu a clairement décrit les évènements tels qu'ils se sont déroulés dans le sublime coran qu'il a révélé à son noble messager Muhammad, paix et salut sur lui, qu'il a assisté de preuves évidentes et de miracles extraordinaires. En effet, Dieu, le très-haut, le véridique par excellence, le seigneur des mondes, celui qui connait les secrets les mieux gardés et les pensées les plus intimes dans les cieux et sur la terre, celui qui sait ce qui fut, ce qui sera, et- comment les choses se seraient déroulées si elles avaient eu lieu, Dieu, donc, dit : « ***Or, ils ne l'ont ni tué, ni crucifié, mais ils ont vu un homme à qui on avait donné l'apparence de Jésus.*** » autrement dit : ils virent quelqu'un qui lui ressemblait et le prirent pour Jésus. Aussi, Dieu ajoute : « Tous ceux qui se sont opposés à ce sujet sont en réalité dans l'incertitude la plus totale, formulant de simples suppositions. » Ces paroles font allusion à ceux, parmi les juifs, qui prétendirent voir tué Jésus, et à ceux, parmi les chrétiens qui, par ignorance, les crurent. Tous sont dans le doute, la confusion et l'égarement le plus total. C'est pourquoi Dieu dit : « ***Et ils ne sont pas certains que c'est lui qu'ils ont tué.*** » Autrement dit : ils n'ont aucune certitude de l'avoir tué lui, étant plutôt sceptiques et pleins de doute à ce sujet, « ***mais Allah l'a élevé vers Lui. Allah est Tout-Puissant et infiniment Sage***. » Il est Tout-Puissant, c'est-à-dire inaccessible, si bien que nul ne peut espérer le vaincre et que celui qui cherche refuge auprès de lui est à l'abri de tout mal. Il est infiniment sage dans tout ce qu'il décrète dans sa création. La sagesse infinie, l'argument décisif, l'autorité absolue et le pouvoir éternel lui appartiennent.

Ibn Abi Hâtim rapporte ce récit d'Ibn Abbass : « Lorsque Dieu voulut élever Jésus au ciel, celui-ci sortit d'une source se trouvant dans une maison où étaient réunis ses douze disciples. Il se dirigea vers eux alors que des gouttes d'eau perlaient sur sa tête. Il leur dit : « Certains d'entre vous me renieront douze fois après avoir cru en moi. » Puis, il leur demanda : « Qui, parmi vous, veut prendre mon apparence et se faire tuer à ma place pour être au même niveau que moi au paradis ? » L'un des plus jeunes disciples se leva

« Avant que le coq chante deux fois, tu m'auras renié trois fois. » Et il en expose les faits et le contexte de cette parole ainsi[21] :

66 Comme Pierre était en bas, dans la cour, arrive une des jeunes servantes du grand prêtre.

67 Elle voit Pierre qui se chauffe, le dévisage et lui dit : « Toi aussi, tu étais avec Jésus de Nazareth ! »

---

en disant : « Moi ». Mais Jésus lui ordonna de s'assoir. Jésus répéta sa question et le jeune homme se proposa de nouveau en se levant. « Assieds-toi », lui ordonna Jésus. Il réitéra sa demande et le jeune homme se porta volontaire une nouvelle fois. Cette fois, Jésus lui dit : « Oui, ce sera toi. » L'apparence de Jésus fut alors donnée au jeune homme et Jésus fut élevé au ciel à travers une lucarne de la maison. Les juifs vinrent alors à la rechercher de Jésus et se saisirent de l'homme qui avait son apparence. Ils le mirent à mort, puis le crucifièrent. Certains d'entre eux renièrent effectivement Jésus douze fois après avoir cru en lui. Puis, les chrétiens se divisèrent en trois groupes au sujet de Jésus. Certains, les jacobites, prétendirent que Dieu [c'est-à-dire Jésus selon eux] est resté parmi eux le temps qu'il a voulu avant de monter au ciel. D'autres, appelés les nestoriens, affirment que le fils de Dieu [c'est-à-dire Jésus selon leurs prétentions] est resté parmi eux le temps que Dieu voulut. Puis il l'éleva vers lui au ciel. Selon un troisième groupe, le serviteur et messager de Dieu est resté parmi eux le temps que Dieu voulut, puis il l'a élevé vers lui. Ceux-là sont les musulmans [c'est-à-dire ceux des disciples de Jésus qui étaient soumis (muslim) à Dieu]. Les deux premiers groupes de mécréants s'allièrent pour combattre celui des fidèles croyants qu'ils exterminèrent jusqu'au jour où Dieu suscita Muhammad.

[21] La traduction de ces versets de l'évangile n'est pas de notre fait. Nous l'avons emprunté de différentes sources chrétiennes disponibles sur le net. Tout le monde pourra aisément en vérifier les sources. L'histoire du chant du coq est mentionnée dans l'évangile selon Marc, chapitre 14, verset 66 à 72. L'éditeur.

68 Pierre le nia : « Je ne sais pas, je ne comprends pas de quoi tu parles. » Puis il sortit dans le vestibule, au-dehors. Alors un coq chanta.

69 La servante, ayant vu Pierre[22], se mit de nouveau à dire à ceux qui se trouvaient là : « Celui-ci est l'un d'entre eux ! »

70 De nouveau, Pierre le niait. Peu après, ceux qui se trouvaient là lui disaient à leur tour : « Sûrement tu es l'un d'entre eux ! D'ailleurs, tu es Galiléen. »

71 Alors il se mit à protester violemment et à jurer : « Je ne connais pas cet homme dont vous parlez. »

72 Et aussitôt, pour la seconde fois, un coq chanta. Alors Pierre se rappela cette parole que Jésus lui avait dite : « Avant que le coq chante deux fois, tu m'auras renié trois fois. »[Et il fondit en larmes.][23]

C'est ici que prennent fin ses paroles. Marc dit clairement que le reniement de Pierre est conforme à la parole de Jésus, que la paix soit sur lui, quand la servante lui dit : « Toi aussi tu étais avec Jésus de Nazareth. » Il renia une fois, puis le coq chanta. Et quand la deuxième servante le vit et dit aux gens : « Il est l'un d'eux. » Il renia

[22] Dans la version de l'auteur de notre ouvrage, il s'agit ici d'une autre servante, et non la même.

[23] Cette parole entre crochets n'est pas rapportée par l'auteur du livre.

une deuxième fois. Ensuite, quand les gens lui dirent : « sûrement ! Tu es l'un d'entre eux ! » Il renia une troisième fois. Et ensuite, le coq chanta.

Marc établit donc clairement que Pierre n'a pas achevé de renier Jésus à trois reprises avant le premier chant du coq, mais ne l'a renié la deuxième et la troisième fois qu'après que le coq ait chanté une fois.

Dans l'évangile selon Luc[24], Jésus dit à Pierre la nuit ou il fut pris :

« Je te le déclare, Pierre : le coq ne chantera pas aujourd'hui avant que toi, par trois fois, tu aies nié me connaître. »

Puis Luc explique ce fait et dit :

54 [S'étant saisis de Jésus, ils l'emmenèrent et le firent entrer dans la résidence du grand prêtre.][25] Pierre suivait à distance.

55 On avait allumé un feu au milieu de la cour, et tous étaient assis là. Pierre vint s'asseoir au milieu d'eux.

56 Une jeune servante le vit assis près du feu ; elle le dévisagea et dit : « Celui-là aussi était avec lui. »

57, Mais il nia : « Non, je ne le connais pas. »

---

[24] Luc 22 ;34 et 22 ;61.

[25] Le début de ce verset qui est entre crochets n'est pas mentionné par l'auteur du livre. Nous l'avons ajouté pour plus de clarté. L'éditeur

58 Peu après, un autre dit en le voyant : « Toi aussi, tu es l'un d'entre eux. » Pierre répondit : « Non, je ne le suis pas. »

59 Environ une heure plus tard, un autre insistait avec force : « C'est tout à fait sûr ! Celui-là était avec lui, et d'ailleurs il est Galiléen. »

60 Pierre répondit : « Je ne sais pas ce que tu veux dire. » Et à l'instant même, comme il parlait encore, un coq chanta[26].

Fin de citation.

Je dis donc, et dieu guide vers la bonne direction : L'un de ces deux textes est un mensonge forgé et inventé. En effet, son compagnon Marc dit clairement que Jésus dit à Pierre : « Avant que le coq chante deux fois, tu m'auras renié trois fois. » Puis Marc explique que Pierre n'a pas fini de renier trois fois avant que le coq ne chante. Mais quand il chanta pour la deuxième fois, Pierre avait déjà fini de le renier pour la troisième fois[27].

---

[26] Le verset 61 est le suivant : Le Seigneur, s'étant retourné, regarda Pierre. Et Pierre se souvint de la parole que le Seigneur lui avait dite : Avant que le coq chante aujourd'hui, tu me renieras trois fois.

[27] A cet endroit, la formulation de l'auteur est ambigüe et ne reprend pas clairement l'énoncé des faits comme ils le sont à travers le verset et comme il l'a lui-même reformulé conformément à ce sens dans les lignes précédentes. Il est possible que ce soit une erreur de l'auteur ou du copiste. Rien ne nous permet de l'affirmer. Nous avons malgré cela traduit le texte selon les faits qu'il avait lui-même reformulés. NdT.

Alors que Luc, dans son évangile dit clairement que Jésus dit à Pierre : « **Je te le déclare, Pierre : le coq ne chantera pas aujourd'hui avant que toi, par trois fois, tu aies nié me connaître**. » Puis il explique que Pierre renia trois fois alors que le coq n'avait pas encore chanté. Il s'agit pourtant bien du même évènement. Qui a lieu au même moment, au même endroit, concernant les mêmes personnes. De façon générale, quand on attribue deux informations contraires à une seule personne, c'est que l'une des deux est forcément fausse.

Considérez donc l'intégrité de la transmission des évangiles tout en nous amusant de ceux qui prétendent que ceux qui les ont rapportées sont immunisés contre l'erreur. Ou qu'ils les tiennent de Jésus, comme des personnes qui les auraient entendues en ces termes précis, en ayant mémorisé ce qu'ils ont entendu, maitrisant parfaitement ses différents chapitres et les mots employés. À mon avis, trop de temps s'est écoulé avant qu'ils ne les écrivent. Ils les ont oubliées et les ont délaissées par inattention comme nous l'avons expliqué précédemment.

L'histoire de Jésus entrant à Jérusalem

Le second texte est celui que Mathieu a clairement exposé dans son évangile disant que Jésus, que la paix soit sur lui, lorsqu'il approcha de Jérusalem avec ses disciples à Betphagée, près du mont des Oliviers, il envoya deux de ses disciples et leur dit : «

01 Jésus et ses disciples, approchant de Jérusalem, arrivèrent en vue de Bethphagé, sur les pentes du mont des Oliviers. Alors Jésus envoya deux disciples

02 en leur disant : « Allez au village qui est en face de vous ; vous trouverez aussitôt une ânesse attachée et son petit avec elle. Détachez-les et amenez-les-moi.

03 Et si l'on vous dit quelque chose, vous répondrez : "Le Seigneur en a besoin". Et aussitôt on les laissera partir. »

06 Les disciples partirent et firent ce que Jésus leur avait ordonné.

07 Ils amenèrent l'ânesse et son petit, disposèrent sur eux leurs manteaux, et Jésus s'assit dessus.

Fin de citation[28].

Marc, ainsi que Lucas, disent clairement dans leurs évangiles que lorsque Jésus se rapprocha de Jérusalem avec ses disciples, et de Betphagée plus précisément, il envoya deux de ses disciples en leur disant :

01 Lorsqu'ils approchent de Jérusalem, vers Bethphagé et Béthanie, près du mont des Oliviers, Jésus envoie deux de ses disciples

02 et leur dit : « Allez au village qui est en face de vous. Dès que vous y entrerez, vous trouverez un petit âne

[28] Matthieu 21 ;1-7. On remarquera que l'auteur n'a pas cité deux versets que nous reproduisons ici :

04 Cela est arrivé pour que soit accomplie la parole prononcée par le prophète :

05 Dites à la fille de Sion : Voici ton roi qui vient vers toi, plein de douceur, monté sur une ânesse et un petit âne, le petit d'une bête de somme.

Les a-t-ils oubliés ou éludés volontairement ? Ou encore cela est-il dû au copiste en retranscrivant le livre ? Quoiqu'il en soit cela n'influe en rien dans l'argumentaire de l'auteur, et c'est peut-être dans un souci de concision qu'il ne les a pas mentionnés. Par ailleurs, il est à noter que la traduction dite « segond 21 » est significativement différente. Le verset 5 est comme suit : « Dites à la fille de Sion, voici ton roi qui vient à toi, plein de douceur et monté sur un âne, sur un ânon, le petit d'une ânesse. » L'éditeur.

attaché, sur lequel personne ne s'est encore assis. Détachez-le et amenez-le.

03 Si l'on vous dit : "Que faites-vous là ?", répondez : "Le Seigneur en a besoin, mais il vous le renverra aussitôt." »

04 Ils partirent, trouvèrent un petit âne attaché près d'une porte, dehors, dans la rue, et ils le détachèrent.

05 Des gens qui se trouvaient là leur demandaient : « Qu'avez-vous à détacher cet ânon ? »

07 Ils amenèrent le petit âne et Jésus s'assit dessus.

Fin de citation[29].

Je dis : Là encore, un de ces deux textes apparait clairement comme un mensonge. Mathieu a dit clairement dans son évangile que Jésus a bien corrélé l'ordre qu'il intima à ses disciples au fait de ramener l'ânesse. Ensuite il en fit la description comme vous l'avez entendu jusqu'à

[29] Par rapport aux traductions françaises disponibles, on remarquera que le verset 6 n'est pas cité par l'auteur, et que le verset 7 comprend une information complémentaire. Nous les reproduisons ici :

06 Ils répondirent ce que Jésus leur avait dit, et on les laissa faire.

07 Ils amenèrent le petit âne à Jésus, le couvrirent de leurs manteaux, et Jésus s'assit dessus.

Là encore, est-ce volontaire de la part de l'auteur ? Rien n'est sûr ! Il est même possible que les exemplaires des évangiles dont il disposait à son époque, soit au 5è siècle de l'hégire, au 11è s. grégorien, en langue arabe, n'en fassent pas mention. En revanche, dans la traduction segond 21, dans l'évangile de Luc 19 ;35 : et ils amenèrent l'ânon à Jésus. Après avoir jeté leurs manteaux sur son dos, ils firent monter Jésus. L'éditeur.

ce qu'il dise : **07** Ils amenèrent l'ânesse et son petit, disposèrent sur eux leurs manteaux, et Jésus s'assit dessus.

Alors que Marc, dans son évangile, dit qu'il fut intimé l'ordre à ces deux disciples de ramener un petit âne. Et nous parlons ici d'un même évènement. Et Jésus décrit la bête jusqu'au verset : **07** Ils amenèrent le petit âne et Jésus s'assit dessus. Et dans l'évangile selon Jean : et il vint assis sur le petit âne[30].

Je suis bien étonné de voir que cet évènement concerne les mêmes personnes, que les récits s'opposent les uns aux autres et que leurs sens divergent. Et ce qui est encore plus étonnant, c'est l'inattention de ceux qui rapportent les évangiles face à ces récits et ceux du même genre. Et qu'ils aient toujours la conviction que la totalité de ces textes sont tous justes. Et ce, au point où ils jugeront faible d'esprit toute personne parmi eux qui s'aventurerait à tenir un propos laissant penser que le sens des textes présente une faille.

[30] Jean 12 ;14-15.

L'histoire de la prétendue crucifixion

Le troisième texte: Mathieu[31] le mentionne dans son évangile ainsi que Marc[32] en disant clairement que :

38 Alors on crucifia avec lui deux bandits, l'un à droite et l'autre à gauche.
39 Les passants l'injuriaient en hochant la tête ;
40 ils disaient : « Toi qui détruis le Sanctuaire et le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même, si tu es Fils de Dieu, et descends de la croix ! »

Quelques versets plus loin, il dit :

44 Les bandits crucifiés avec lui l'insultaient de la même manière.

Dans la version de Marc du même récit on trouve des termes qui nous donnent la même information :

[31] 27 ;38-44
[32] 15 ;27-32

32 Même ceux qui étaient crucifiés avec lui l'insultaient.

Par contre, dans l'évangile de Luc[33], il y est dit que Jésus, que la paix soit sur lui, quand il arriva au lieu-dit « les crânes », il y fut crucifié et avec lui deux malfaiteurs. L'un à sa droite et l'autre à sa gauche. Ensuite il dit :

35 [Le peuple restait là à observer.][34] Les chefs tournaient Jésus en dérision et disaient : « Il en a sauvé d'autres : qu'il se sauve lui-même, s'il est le Messie de Dieu, l'Élu ! »

L'un des deux malfaiteurs qui fut crucifié avec lui blasphémait et disait[35] :

39 L'un des malfaiteurs suspendus en croix l'injuriait : « N'es-tu pas le Christ ? Sauve-toi toi-même, et nous aussi ! »

40, Mais l'autre lui fit de vifs reproches : « Tu ne crains donc pas Dieu ! Tu es pourtant un condamné, toi aussi !

---

[33] 23 ;32-43

[34] Ce qui est en crochet n'est pas cité par l'auteur. L'éditeur.

[35] L'auteur ne cite pas les versets 36-37-38. Il est possible que sa version ne contenait pas ses versets comme il est possible qu'il ne les ait pas mentionnés par souci de concision, rien n'est sûr. Nous les reproduisons ici : « 36 - Les soldats aussi se moquaient de lui ; s'approchant et lui présentant du vinaigre, 37 - ils disaient : Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même ! 38- Il y avait au-dessus de lui cette inscription : Celui-ci est le roi des Juifs. »

41 Et puis, pour nous, c'est juste : après ce que nous avons fait, nous avons ce que nous méritons. Mais lui, il n'a rien fait de mal. »

42 Et il disait : « Jésus, souviens-toi de moi quand tu viendras dans ton Royaume. »[36]

43 Jésus lui déclara : « Amen, je te le dis : aujourd'hui, avec moi, tu seras dans le Paradis. »

Fin de citation.

Luc dit clairement dans son évangile que deux malfaiteurs étaient crucifiés avec Jésus. L'un croyant et compatissant à son égard, alors que l'autre l'insultait et se moquait de lui. Or, nous avons vu précédemment les paroles on ne peut plus claires du récit de Matthieu et Marc stipulant que les malfaiteurs étaient tous deux mécréants, l'insultaient et se moquaient de lui. Or, ces récits relatent un seul et même évènement. Ce que nous avons dit pour les divergences de version entre les évangiles pour les cas cités plus haut est donc également valable ici.

Et il ne fait aucun doute que ces récits se contredisent. Une longue période s'est écoulée avant que leurs auteurs ne les aient rapportés. Tant et tant qu'ils ont fini par dire des choses dont ils n'étaient pas sûrs.

[36] Dans la traduction segond 21 : quand tu viendras régner.

Le mythe de la fissure du temple

Il est bien étrange que Mathieu[37] relate dans son évangile que lorsque Jésus fut crucifié et rendit l'âme :

51 Et voici que le rideau du Sanctuaire se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas ; la terre trembla et les rochers se fendirent.
52 Les tombeaux s'ouvrirent ; les corps de nombreux saints qui étaient morts ressuscitèrent,
53 et, sortirent des tombeaux …

Selon ces termes, dans son évangile.

Mathieu est le seul à raconter cette histoire, les autres évangiles n'en font pas mention. Ce récit, extraordinaire et étrange, s'il s'était déroulé ainsi, compterait parmi les miracles et prodiges qui susciteraient l'envie de le raconter. Tout le monde en connaitrait les détails qu'ils

[37] 27 ;51-53.

soient proches ou éloignés. Même ceux qui ne sont pas légitimes pour transmettre correctement les faits relatifs à Jésus et sa vie n'auraient pu se retenir d'en parler sans se lasser. Alors comment se fait-il que des gens qui s'érigent en compilateurs des informations relatives à la vie de Jésus, que la paix soit sur lui, connaissant ce type de récits extraordinaires par leur étrangeté, en viennent à le jeter derrière leurs dos ?

En outre, trois des rapporteurs des évangiles ont négligé de conter cet évènement pourtant extraordinaire. Alors qu'en le rapportant, ils auraient pu faire ressentir la grande valeur de Jésus auprès de dieu, qu'il fait partie des prophètes vénérés et honorés.

Rappeler qu'il fut crucifié avec deux voleurs à ses côtés qui l'insultent, ou que l'un des deux seulement insulte, et lui disent : « Sauve-toi toi-même ! », alors qu'il en est incapable. Tout cela ne fait que contribuer à diminuer la valeur et le rang de Jésus. Et laisse entendre qu'il n'est pas en mesure de réaliser quoique ce soit d'extraordinaire.

Aussi, le fait que les auteurs des évangiles n'aient pas oublié de signaler qu'on fit porter à Jésus une couronne d'épines et un vêtement teint[38] alors que des hommes se

[38] Mathieu chapitre 27 versets 28/29 Et Marc : chapitre 15 verset 17. Jean : chapitre 19 verset 2.

tenaient agenouillés devant lui en se moquant et en l'humiliant. Sa mère et sa tante, au comble de leur tristesse, témoignant de la scène, et lui crucifié, ne pouvant ni leur nuire ni leur être utile.

Tous ces faits constituent la preuve que, soit Mathieu a menti, soit que les trois autres auteurs des évangiles doivent être délaissés. Et ce, parce qu'ils ont négligé de mentionner ce récit extraordinaire, par oubli. Et il convient donc de les délaisser puisqu'il est à priori invraisemblable qu'on puisse oublier un récit de ce type.

Et il est bien plus improbable qu'ils prétendent ne pas avoir eu connaissance d'un tel évènement. Un miracle de ce type, s'il se produit, suscite l'enthousiasme des gens de la contrée où il a lieu, et ils s'y attachent forcément. Qu'ils se trouvent proche ou loin du lieu où cela s'est passé. On peut même dire que les gens de toutes les contrées en auraient eu connaissance.

Aussi, la crucifixion est un fait qui n'a eu lieu qu'une seule fois. Alors comment prétendre connaitre le détail de cet évènement qui porte atteinte à la dignité de Jésus[39],

[39] Dans une des recensions, une différence de retranscription d'un mot, et plus précisément, au niveau d'un point diacritique, modifie son sens. Mais le

consigner dans ces évangiles les faits du dieu du monde, celui qui a tiré du néant tout ce qui existe, comme ils en ont la conviction, pour ensuite négliger de mentionner les miracles les plus extraordinaires qui prouvent son rang et Sa Majesté.

Si on objecte : Pourquoi ne pourrait-on pas admettre que ce récit qui n'est pas mentionné dans les trois évangiles était malgré tout connu de ceux qui les ont écrites. Et qu'ils ne l'ont pas du tout oublié, mais se sont dispensés de le mentionner vu que Mathieu l'avait fait et qu'ils ont considéré cela comme suffisant ?

À cela nous répondons : C'est là aussi la preuve même qu'il faut délaisser ces trois auteurs. En effet, s'ils sont tous d'accord pour dire qu'ils rapportent des faits qui ne présentent aucun intérêt et qu'il n'y a aucune utilité à le faire, alors il en résulte une perte de confiance totale aux prophètes [...] [40] et quand un mot est employé à la place

sens de la phrase ne serait pas très différent. Cela se traduirait ainsi : « Alors comment prétendre connaitre le détail de cet évènement rebutant. »

[40] À ce niveau il y a un élément manquant dans le manuscrit original ! Et il nous est impossible de quantifier le nombre de mots ou de lignes manquants. Et au vu de la phrase suivante, il semble qu'il s'agit au moins d'un bout de phrase, voire plus. Deux des trois recensions dont nous disposons ont mentionné cette partie manquante par des points de suspension, ou entre crochets avec la mention [... partie manquante ...]. L'éditeur.

d'un autre et qu'il ne lui est pas synonyme, apparait alors les divergences de sens. C'est ainsi que se sont déroulées les choses pour les faits cités précédemment[41].

Si on objecte : La possibilité que les textes aient été falsifiés suite à un accord entre les coreligionnaires comme il a été dit avant est quelque chose d'inconcevable. Ce sont nos contradicteurs qui prétendent qu'il est possible que les gens s'entendent pour les falsifier. Par contre, que des textes aient subi une altération à cause d'inattention ou d'oublis ou d'une mauvaise maitrise de la transmission du texte, cela n'est pas inconcevable.

La réponse à cette objection : Nous avons déjà démontré que cela était arrivé. La faute en incombe à une des deux parties comme nous l'avons dit en mentionnant les textes de la Thora. Nous avons aussi démontré que les deux parties reconnaissent que les textes ont été falsifiés. Or, reconnaitre que cela est arrivé implique nécessairement de reconnaitre qu'il est possible que cela arrive.

[41] Cette fin de phrase, sans le contexte qu'il nous est impossible de connaitre en raison de la faille du manuscrit, ne nous permet de comprendre la fin de la démonstration de l'auteur même seulement d'en deviner la teneur.

Quant à l'argument de l'oubli et de l'inattention, les chrétiens ont pour croyance que ceux qui rapportent les évangiles ne sont pas sujets à ces défaillances. Ils ont même la ferme conviction qu'ils sont infaillibles sur ce point et immunisés contre l'oubli et l'inattention justement. Et que le Saint-Esprit, quand il est descendu sur eux, les a obligatoirement immunisés contre cela.

Conclusion de l'auteur

Je le jure ! Celui qui analyse ces deux livres -la Thora et l'évangile - y trouvera de quoi l'étonner j'en suis sûre ! Pour ma part, je n'ai pas souhaité multiplier les exemples de ce type, car j'en ai déjà mentionné ce qui est largement suffisant pour ériger la preuve de la pertinence de notre argumentaire à nos contradicteurs. Et aussi, parce que le maitre des envoyés, Muhammad, que dieu le comble d'éloge auprès des anges et le salue, s'est mis en colère quand il a vu Omar ibn al-Khattâb lire la Thora et dit : « ***Si Moïse était vivant il n'aurait pas eu d'autre choix que de se conformer à mes enseignements***[42]. » C'est pour cette raison que je n'ai pas souhaité me pencher plus que cela sur ses deux livres.

Ici prend fin ce concis intitulé « Les preuves suffisantes de la falsification de la Thora et de l'évangile » J'implore dieu que cet ouvrage ait été composé uniquement pour le satisfaire, que sa rétribution me permette d'échapper aux châtiments douloureux et de pouvoir rester éternellement au paradis dont les plaisirs son sans fin.

[42] Hadith jugé bon par Al-Albânî dans Irwa Al-Ghalîl (1589).

Préface de l'éditeur 3

Biographie de l'auteur 5

Concernant les différentes recensions de l'ouvrage 9

Introduction de l'auteur et la raison de la composition de l'ouvrage 25

Réplique de l'auteur à ceux qui soutiennent qu'il est impossible que les textes aient pu être falsifiés 31

Comparaison entre les versions des exemplaires de la Thora que détiennent les juifs et les chrétiens 37

Les évangiles et ceux qui les ont rapportés 43

La généalogie de Joseph le charpentier dans les évangiles de Mathieu et Luc et la divergence entre les deux 45

L'histoire du chant du coq 53

L'histoire de Jésus entrant à Jérusalem 61

L'histoire de la prétendue crucifixion 65

Le mythe de la fissure du temple 69

Conclusion de l'auteur 75

Table des matières 76

Abd Al-Malik Al-Juwaynî

(419-478 H. /1028-1085 J.C.)

petite **démonstration** que les textes de la **Bible** ont forcément subi des **modifications**

Si les musulmans ont pour foi que les Ecritures saintes antérieures au coran ont été falsifiées, les gens du Livre ne l'entendent pas de cette oreille et s'en défendent avec fermeté. Ils alignent différents arguments qu'ils opposent à leurs contradicteurs.

Al-Juwaynî se propose ici de faire la démonstration à travers quatre passages de la Bible que ses textes ont forcément subi des modifications. Il recourt à un raisonnement logique pour répondre à leurs objections et propose une réflexion rationnelle dans le but de confondre et éventuellement convaincre ses antagonistes.

Prix public : 7€

Révélations !

9 781915 302014